

L'honorable M. *Mitchell* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour amender l'acte concernant les phares, bouées et balises."

Le dit bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte concernant les certificats de capitaines et de seconds de navires."

Sur motion de l'honorable M. *Mitchell*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

*Ordonné*, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau les actes relatifs à l'amélioration et l'administration du havre de Québec."

Sur motion de l'honorable M. *Tessier*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*, il a été

*Ordonné*, qu'il soit remis à vendredi prochain.

L'honorable M. *Simpson*, du comité conjoint des impressions du Sénat et de la Chambre des Communes a présenté son premier rapport.

*Ordonné*, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

CHAMBRE DE COMITÉ,

8 Mars, 1870.

Le comité conjoint des impressions du Parlement a l'honneur de présenter son premier rapport, lequel est comme suit :

Le comité recommande respectueusement que son quorum soit réduit à sept membres

Le tout respectueusement soumis.

J. SIMPSON,

*Président.*

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Christie*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit adopté.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Chapuis*, La Chambre s'est ajournée.